



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé : une priorité du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

12 janvier 2026

Lutte contre la désinformation : une responsabilité collective, une priorité de santé publique

Dans un contexte de défiance accrue envers la science et les institutions sanitaires, alimentée par la crise du Covid-19, les bouleversements géopolitiques et la montée des discours complotistes, la lutte contre la désinformation en santé s'impose comme une priorité stratégique pour l'Etat. La diffusion massive de fausses informations médicales met en péril la santé publique, fracture le lien de confiance entre les citoyens et les institutions et alimente un climat de suspicion propice aux dérives sectaires.

Cette défiance a des conséquences très concrètes : elle détourne des patients des soins, affaiblit la prévention et alimente des peurs parfois durables. Je le constate chaque jour : sur les réseaux sociaux, des informations fausses ou trompeuses circulent massivement, parfois plus vite que les données scientifiques validées. La vaccination en est un exemple emblématique.

Omniprésentes sur les réseaux sociaux, les informations trompeuses ou inexactes dans le domaine de la santé sont facilement propagées et peuvent entraîner des conséquences néfastes sur la santé des individus. Le phénomène, loin d'être marginal, s'enracine dans notre quotidien numérique et appelle une réponse systémique, transversale et déterminée.

Pour lutter contre ce phénomène inquiétant, nous avons engagé, dès 2025, une démarche de lutte contre la désinformation en santé. Cette démarche traduit une exigence claire : garantir à toutes et tous une information en santé fiable, accessible et compréhensible. Elle s'inscrit dans une transformation profonde de l'action publique, qui assume le combat pour la rigueur scientifique, sans céder ni à la simplification excessive ni à la défiance.

Je suis convaincue que cette lutte ne peut être efficace que si elle est collective. Professionnels de santé, chercheurs, journalistes, enseignants, créateurs de contenus, plateformes numériques, acteurs associatifs et citoyens ont un rôle essentiel à jouer. Ensemble, nous devons renforcer l'esprit critique, valoriser la pédagogie scientifique et recréer les conditions d'une confiance durable.

Lutter contre la désinformation en santé, c'est protéger. Protéger les individus et protéger notre système de santé. C'est affirmer une vision humaniste de la santé, fondée sur la connaissance, la transparence et la responsabilité. En tant que ministre de la Santé, je prends pleinement ma part dans ce combat, avec la conviction qu'une information juste et partagée est l'un des piliers de la santé publique.

Mme Stéphanie RIST,
Ministre de la Santé,
des Familles, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées

Une mobilisation collective

Afin de structurer une stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé, un **comité de pilotage** a été lancé par le ministère pour réunir experts et personnalités qualifiées : agence et opérateurs d'Etat (ANSM, SPF), institutions nationales (INSERM), ARS, personnalités qualifiées dans le champ des sciences sociales et du numérique, notamment. En s'adossant à l'expertise de chercheurs, médecins, journalistes, influenceurs et acteurs publics, l'objectif est triple : décrypter les ressorts de la désinformation, impulser des actions concrètes et durables et structurer une mobilisation collective capable de résister aux tentations obscurantistes.

Pour renforcer les travaux du comité de pilotage, une **mission d'expertise indépendante** a été confiée le 27 août 2025 au Pr Mathieu Molimard, à la Pr Dominique Costagliola et au Dr Hervé Maisonneuve. Ces derniers rendent les conclusions de leurs travaux ce jour, après avoir mené 156 entretiens auprès d'agences sanitaires, d'associations, de l'assurance maladie, d'établissements de santé, de journalistes, de médias, de mutuelles, d'organismes nationaux de recherche, de partis politiques, de personnes de la société civile, de plateformes, de professionnels de santé, de scientifiques, de services de l'État, de sociétés savantes et d'universités.

AXE 1: une phase nécessaire d'écoute et de consultations citoyennes

La collaboration avec la société civile est au cœur de la stratégie nationale. Associations citoyennes, collectifs de soignants, plateformes de fact-checking, journalistes scientifiques, influenceurs engagés, enseignants, créateurs de contenus : tous ont un rôle à jouer dans la reconquête de la confiance et la diffusion d'une culture critique de la santé. Il s'agit de passer d'une logique descendante de la communication à une mobilisation horizontale, pluraliste et durable.

Mesure 1: mesurer la perception des citoyens (en cours de réalisation)

Mise en place d'enquêtes et études d'opinion :

Une première étape exploratoire (résultats fin janvier 2026)

Objectif : explorer les perceptions et logiques de croyance, identifier les canaux d'information mobilisés et comprendre les attentes ou résistances vis-à-vis de la parole publique.

Méthodologie : 18 entretiens individuels d'1h et 3 triades de 2h30 menés en présentiel.

Un baromètre national (résultats début avril 2026)

Objectif : mesurer de manière représentative l'état de l'opinion sur la désinformation en santé (degré d'exposition, confiance dans les sources, adhésion à certaines rumeurs, réflexes de vérification, attentes vis-à-vis de l'action publique).

Méthodologie : enquête en ligne auprès de 2 000 répondants représentatifs du grand public.

Des communautés en ligne (premier trimestre 2026)

Objectif : observer dans la durée les attitudes et pratiques des citoyens face à la désinformation en santé, recueillir leurs réactions en temps réel et tester des hypothèses de communication.

Méthodologie : Mise en place d'une communauté de 70 participants, active en continu pendant 6 mois.

Mesure 2 : mise en place du Comité citoyen (en cours de réalisation)

En parallèle, le ministère organise trois week-ends de concertations citoyennes autour d'une question centrale : **quel rôle doivent jouer les pouvoirs publics en matière de lutte contre la désinformation en santé ?**

La méthode : 27 citoyens, représentatifs de la société française, se réunissent pour formuler un avis comportant des recommandations. Ces recommandations seront présentées lors des Assises du numérique en santé, le 18 février prochain.

PROGRAMME :

1^{ère} session : 6-7 décembre 2025

Présentation de la thématique avec des experts

2^e session : 17-18 janvier 2026

Tables rondes avec des regards croisés

3^e session : 31 janvier-1^{er} février 2026

Rédaction de l'avis par les citoyens

Assises du numérique en santé : mercredi 18 février 2026

AXE 2 : constitution d'un Observatoire de la désinformation en santé (en cours de réalisation)

L'Observatoire est une **structure de compréhension de la désinformation et d'action**. Opérateur de la **démarche d'infovigilance**, il n'est pas là simplement pour observer, il a aussi pour mission d'informer, d'alerter et de sensibiliser.

Sa mission principale : être l'acteur essentiel de l'identification et de la compréhension des phénomènes de désinformation en santé.

Il exerce ainsi un rôle de veille et d'alerte, au quotidien et dans la durée, via la publication de baromètres, de revues de littérature, de travaux de recherche, etc.

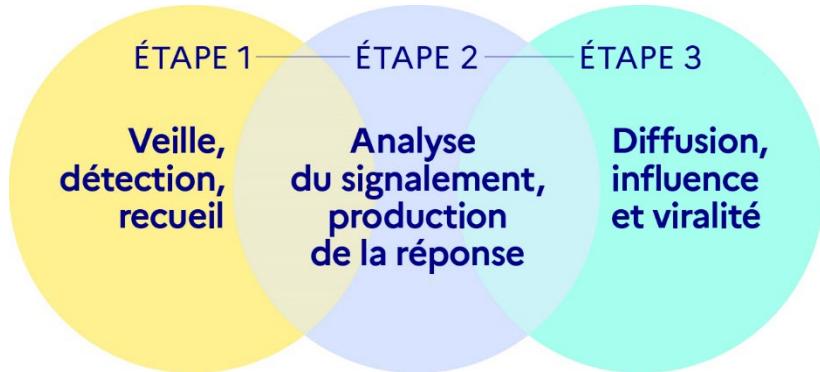
Il pourra animer des **comités de travail thématiques** sur des sujets identifiés comme prioritaires pour promouvoir l'information en santé : éducation critique, responsabilisation des plateformes, IA, Recherche, etc.

Cet observatoire vise en premier lieu le partage d'information avec les partenaires du ministère, les médias, les sociétés savantes / ordres et professionnels de santé.

Sa gouvernance et les modalités de garantie de son indépendance sont en cours de réflexion.

AXE 3 : mise en place d'un dispositif d'infovigilance en santé (à partir de fin-janvier)

Trois étapes pour détecter les fausses informations en temps réel, analyser les ressorts argumentaires et diffuser une réponse fiable afin de lutter contre la désinformation.



Ce dispositif mobilise une **communauté d'alliés** (ARS, organismes de tutelle, instituts de recherche, réseau d'experts, journalistes, influenceurs...) aux **trois étapes clefs du dispositif d'infovigilance** (veille, analyse, diffusion) :

Etape 1 :

- Veille et détection de fausses informations en santé
- Premières évaluations des signaux (en fonction de critères de viralité et de crédibilité)

Etape 2 :

Opérée par le Service Public d'information en santé (SPIS) :

- Analyse des signaux transmis à l'aide d'une matrice de critères pour identifier le type de réponse à apporter
- Identification et sollicitation des experts du réseau afin d'apporter rapidement une réponse vérifiée scientifiquement

Etape 3 :

Mise en place d'outils de diffusion et de riposte :

- **Des contenus « Le Check-up » sur TikTok et YouTube Shorts**

Premiers thèmes traités : s'y retrouver dans les informations en santé, information sur la vaccination grippe, vaccination HPV, compléments alimentaires, risques des écrans sur les enfants, virus de l'hiver et gestes barrières

Les sujets à venir : IVG, ménopause, endométriose, pratiques de soins non conventionnelles, pratiques esthétiques illégales...

Ainsi que des sujets didactiques visant à favoriser l'éducation à l'esprit critique, comprendre comment se fabriquent les fausses informations, savoir les détecter :

- Comment les algorithmes favorisent la propagation de fake news ?
- Quelles implications sur l'information en santé ?
- Quelles sont les pratiques courantes en matière de désinformation en santé ?

- **Un site de référence : Santé.fr (espace « Décryptages »)**

Site du Service Public d'information en santé, Santé.fr permet d'accéder facilement à des réponses fiables sur ses préoccupations de santé. Il s'agit de rendre accessible une information en santé de qualité et d'apporter l'éclairage indispensable dans un monde saturé de désinformation.

L'espace « Décryptages » fournit les réponses aux fausses informations qui circulent et permet aux usagers d'interroger des experts sur une information en santé jugée douteuse.

AXE 4 : bâtir un socle de confiance propice à l'information en santé (en cours de réalisation)

Mesure 1: renforcer l'éducation critique à la santé

Rédaction en cours de kits pédagogiques sur l'information en santé à destination des enseignants et enfants.

Les travaux du ministère chargé de la santé et de l'éducation nationale, en collaboration avec le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), portent sur le partage des ressources existantes et l'identification des besoins en contenus complémentaires. Un événement commun sera organisé à ce sujet à l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école (du 23 au 28 mars 2026).

Mesure 2 : la responsabilisation des plateformes

Dans le cadre du Réseau national de coordination de la régulation des services numériques, les travaux pour 2026 porteront sur la lutte contre la manipulation de l'information, infox ou la désinformation des masses. Le ministère chargé de la Santé est étroitement associé à ces travaux pilotés par le ministère de l'Économie et des Finances.

Mesure 3 : l'intégration de la désinformation en santé au sein des programmes de recherche

Des échanges sont en cours avec le MESR pour se coordonner sur la mise en œuvre.

LE CALENDRIER 2026

Janvier	Février	18 février	Du 23 au 28 mars
2 ^e et 3 ^e sessions du Comité Citoyen	Création des premiers outils de riposte	Assises du numérique en santé	Semaine de la presse et des médias dans l'école
	Restitution de l'étude sur la désinformation et les Français		
Avril			
Date anniversaire du premier colloque			
Restitution du baromètre national			